

Le 12 août 2011

Madame Guyanne Desforbes  
Greffière  
Comité  
permanent  
des finances  
Sixième  
étage  
131, rue  
Queen  
Chambre  
des  
communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame,

Permettez-moi de féliciter le président et les députés réélus de leur victoire électorale ce printemps et d'accueillir chaleureusement les nouveaux députés qui sont maintenant membres de ce comité.

Grâce à la stabilité d'un gouvernement majoritaire, nous, de l'Association of Equipment Manufacturers (AEM), espérons pouvoir renforcer notre excellente relation de collaboration avec le Parlement et continuer de l'appuyer lorsqu'il s'attaquera à son important travail, soit gérer une reprise économique fragile.

Récemment, les Manufacturiers et Exportateurs (MEC) du Canada ont présenté un mémoire au Comité dans le cadre des consultations prébudgétaires. Je voulais m'assurer que, alors que vous commencez à faire des recommandations en prévision du Budget de 2012, ce qui représente une tâche difficile, vous savez que nous appuyons fermement ce mémoire de MEC.

Les fabricants, transformateurs et producteurs canadiens (ceux qui achètent et utilisent de la machinerie) sont en concurrence avec le monde entier. Ils doivent constamment faire l'acquisition de technologie moderne

pour obtenir des gains de productivité inégalés. En outre, les entreprises qui construisent cette machinerie font face à une concurrence accrue de la part des marchés émergents.

C'est pour cela que nous appuyons les recommandations du mémoire de MEC, qui permettront d'établir les conditions voulues pour permettre aux entreprises canadiennes de réussir et de croître, à savoir :

- 1) Investir davantage dans la machinerie et le matériel : faire de la mesure concernant l'amortissement sur deux ans des investissements dans les machines et le matériel de fabrication et de transformation un élément permanent du régime fiscal;
- 2) Accroître les dépenses en recherche et développement en améliorant le crédit d'impôt actuel pour la recherche scientifique et le développement expérimental.
- 3) Encourager les entreprises à investir dans leur main-d'œuvre en fournissant un crédit d'impôt à la formation qui serait imputé aux primes d'assurance-emploi.
- 4) Accroître les échanges commerciaux en cherchant à conclure des accords commerciaux bilatéraux et en négociant énergiquement avec nos partenaires commerciaux afin d'éliminer les obstacles au commerce.

Nous croyons que la mise en œuvre de ces quatre recommandations permettra aux fabricants canadiens de continuer à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux et de protéger un secteur d'importance cruciale pour l'économie canadienne, qui emploie plus de 1,7 million de Canadiens.

Nous sommes un groupe commercial international ayant son siège en Amérique du Nord et consistant en 800 entreprises qui produisent et commercialisent du matériel, des produits et des services utilisés partout dans le monde dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, de la foresterie, des mines et des services publics. Ces entreprises fabriquent un large éventail d'équipement, allant de gros engins de terrassement et de matériel agricole à de petites machines manuelles, transportables et poussées, conçu pour accomplir une multitude de tâches spécialisées.

Nos membres fabriquent les machines qui fournissent la productivité nécessaire pour nous nourrir, nous bâtir et répondre à nos besoins en énergie.

Nous tenons à remercier les membres du Comité de bien vouloir  
examiner ce mémoire.



T. Howard Mains  
Conseiller en  
politiques publiques  
AEM Canada